



Vulaines-sur-seine, le 4 juin 2020

Cher(e) Collègue,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la prochaine séance du **conseil municipal** qui aura lieu le :

**Vendredi 12 JUIN 2020  
A 18H30**

***A TITRE EXCEPTIONNEL LE CONSEIL SE TIENT***

***SALLE GUY CRESSON  
LE PUBLIC SERA LIMITE A HUIT PERSONNES***

**ORDRE DU JOUR :**

1. Commissions permanentes du Conseil municipal
2. Commission d'appel d'offres
3. Représentations extérieures de la commune
4. Election des délégués pour les Syndicats intercommunaux
5. Composition et élection des représentants au CCAS

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Maire,

  
Patrick CHADAILLAT





## COMMUNE DE VULAINES-SUR-SEINE

### Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 juin 2020

L'an deux mille vingt; le douze du mois de juin, à dix-huit heures trente, les membres composant le conseil municipal de la commune de Vulaines-sur-Seine, régulièrement convoqués le 18 mai 2020 se sont réunis à la Salle Guy Cresson en session ordinaire sous la présidence de Patrick Chadaillat, maire.

<b>Nombre de conseillers :</b> en exercice : 23 présents : 22 votants : 23	<i>Présents</i>	Patrick CHADAILLAT, Maire Laurent SIGLER, Marie-France OTTO-BRUC, Benoît EHRET, Isabelle RODIER, Gérard GILLES, Naciba MESSAOUDI, adjoints au Maire Monique UNTERNER, Roselyne GRANCHET, Denise LARDRY, Bernard ORTA, Philippe DUBLED, Gilles TOUCHAIS, Bruno BALLAND, Valérie ENRICI, Clotilde BEN SOUSSAN, Sylvia ALFONS, Kévin TOIRON, Dominique LECOQ, ANNICK YANNIC, Michaël AYMES, Yohan SAUSSIER, conseillers municipaux
<b>Date de la convocation :</b> 4 juin 2020	<i>Absents excusés</i>	Jean-Jacques LEMOINE pouvoir à M. le Maire
	<i>Absent</i>	
<b>Date d'affichage :</b> 4 juin 2020		Secrétaire de séance : Yohan Saussier

Mme Lecoq demande que le compte-rendu de la séance précédente soit modifié en ce sens :  
Monsieur Aymes n'a pas cité la ville d'Héricy mais faisait référence à Samoreau. La réponse de M. le Maire faisait état d'un problème de trésorerie lié à la crise sanitaire et le trésorier a conseillé d'augmenter le montant autorisé.

Monsieur le Maire rappelle que la séance se déroule toujours suivant les conditions sanitaires recommandées par le Haut Conseil Scientifique qui nécessite le respect des gestes barrière, la limitation du nombre de participants, notamment le public, ainsi que la durée des réunions. Le huis clos est d'ailleurs fortement recommandé.

Pour ce qui s'agit de l'ordre du jour, et afin de rendre cette réunion la plus courte et la moins fastidieuse possible, **Monsieur le Maire propose que les votes aient lieu à main levée**, à l'exception de la commission d'appel d'offres, qui a lieu au scrutin de liste, et de la désignation des représentants aux syndicats du collège et du bornage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les désignations auront lieu à main levée, excepté pour la commission d'appel d'offres et la désignation des représentants aux syndicats intercommunaux.

**Avant de rentrer dans l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe qu'il a délégué une partie de ses prérogatives dans les domaines suivants :**

Finances et travaux, Laurent Sigler, Cérémonies patriotique, fêtes patronales et animations pour les seniors : Marie-France Otto-Bruc, Périscolaire, enfance, jeunesse : Benoît Ehret, Affaires sociales et petite enfance : Isabelle Rodier, Affaires scolaires, handicap : Gérard Gilles, Développement durable : Naciba Messaoudi, Communication : Sylvia Alfons, Urbanisme : Bruno Balland, Circulation et tranquillité publique : Bernard Orta, Développement durable : Valérie Enrici

MS

## **1. Commissions permanentes du Conseil municipal**

Monsieur le Maire propose d'installer cinq commissions permanentes qui seront composées de 6 membres chacune dont un membre de l'opposition : affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse // urbanisme // accessibilité // travaux, cadre de vie, voirie // affaires culturelles, manifestations et associations.

Monsieur Aymes demande pourquoi il n'est pas formé de commission finances.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas obligatoire et qu'il y a beaucoup d'endroits où le budget est préparé par le maire, l'adjoint aux finances et le DGS.

Mme Lecoq rétorque que ce n'est pas logique et que cela pose un problème d'opacité.

Le conseil municipal, à la majorité (3 contre, Mmes Yannic, Lecoq et M. Saussier, 1 abstention, M. Aymes) décide la formation des commissions suivantes et fixe à six le nombre de membres :

Affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse : Benoît Ehret, Gérard Gilles, Sylvia Alfons, Naciba Messaoudi, Kévin Toiron, Dominique Lecoq

Urbanisme : Bruno Balland, Valérie Enrici, Bernard Orta, Jean-Jacques Lemoine, Laurent Sigler, Michaël Aymes

Accessibilité : Gérard Gilles-Calteau, Clotilde Ben Soussan, Naciba Messaoudi, Bernard Orta, Gilles Touchais, Dominique Lecoq

Travaux et cadre de vie : Laurent Sigler, Jean-Jacques Lemoine, Bernard Orta, Valérie Enrici, Gérard Gilles, Yohan Saussier

Affaires culturelles, manifestations et associations : Marie-France Otto-Bruc, Monique Unterner, Roselyne Granchet, Kévin Toiron, Philippe Dubled, Annick Yannic

## **2. Commission d'appel d'offres**

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de désigner au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste, trois titulaires et trois suppléants.

Membres titulaires, listes candidates :

Laurent Sigler, Philippe Dubled et Bernard Orta 19 voix

Michaël Aymes, Dominique Lecoq, Yohan Saussier 4 voix

Sont élus : Laurent Sigler, Philippe Dubled, Michaël Aymes

Membres suppléants, listes candidates :

Gérard Gilles, Isabelle Rodier, Benoît Ehret 19 voix

Dominique Lecoq, Yohan Saussier, Annick Yannic 4 voix

Sont élus : Gérard Gilles, Isabelle Rodier, Dominique Lecoq

## **3. Représentations extérieures de la commune**

1 représentant aux conseils d'écoles maternelle et primaire : Gérard Gilles (Deux contre, Dominique Lecoq, Michaël Aymes, une asbtention, Annick Yannic)

1 représentant au conseil d'administration du collège : Benoît Ehret (deux contre, Dominique Lecoq, Michaël Aymes)

1 correspondant défense : Marie-France Otto-Bruc

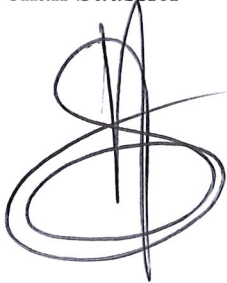
YS



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h15.

Le secrétaire de séance,

Yohan Saussier



Le Maire,

Patrick Chadailat

